



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radio

Question écrite n° 111014

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le déploiement de la radio numérique, notamment dans le Doubs ainsi que dans les autres départements du pays bordant des pays voisins. Elle souhaite notamment savoir quel est l'état d'avancement de la consultation publique que le Conseil supérieur de l'audiovisuel a lancé par l'intermédiaire du comité technique radiophonique (CTR) et quelles normes seront retenues pour les éditeurs de programmes radiophoniques. Considérant que ce nouveau moyen représente un enjeu majeur pour l'accès aux médias, le droit à l'information et le maintien du pluralisme, elle le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111014

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12047